



VOYEZ-VOUS UNE DIFFÉRENCE ENTRE CES DEUX PETITES FILLES ?



**Lorette a 4 ans.
Elle est à l'école maternelle et
elle passe en moyenne section.**

**Elizabed a 4 ans.
Elle est à l'école maternelle et
elle passe en moyenne section.**

**Lorette est née ici et elle va
grandir ici.**

**Elizabed est née ici et elle est
menacée d'expulsion.**

Ça veut dire quoi expulsion ?

**Ça veut dire qu'elle ne sera pas là
à la rentrée.**

Et elle sera où ?

**Elle sera dans un pays qu'elle ne
connaît pas.**

Mais pourquoi ?

**Parce que les grands d'ici l'ont
décidé.**



Ceci n'est pas une histoire mais une situation bien réelle, vécue par une famille géorgienne : Elizabed (4 ans), Nicoloz (2 ans) et leurs parents Tamari et Roman. Si vous souhaitez les soutenir, remplissez cette lettre et adressez- la à la Préfecture de la Creuse (BP 79 - 23011 Guéret Cedex).

A Le2011

Monsieur le Préfet de la Creuse,

Je soussignée,
résidant à, souhaite
qu'Elizabed et sa famille restent sur le territoire français et que
leur situation soit régularisée. Je les soutiens et je ne suis pas
d'accord avec la décision prise de les expulser. Cette décision
est contraire à l'article 3 de la convention internationale relative
au droit de l'enfant qui stipule que l'intérêt supérieur de l'enfant
doit être une considération primordiale.

Signature